

Décision n° P 2021 - 49, en date du 15 JUIN 2021

portant délégation de signature du président du directoire à madame Sophie SCHMITT à l'effet de signer un protocole d'exclusivité avec la SPL Marne Bois

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18,

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination du président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu le décret du 17 mars 2021 portant nomination à compter du 22 mars 2021 de M. Jean-François MONTEILS en tant que membre et président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris ;

Vu la décision n° D 2020-25 du 27 novembre 2020 portant organisation de la Société du Grand Paris.

Décide :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à madame Sophie SCHMITT, Directrice des Gares et de la Ville, à l'effet de signer, au nom du président du directoire le protocole d'accord d'exclusivité avec la société Marne-au-Bois SPL, Société publique locale, portant sur la conclusion d'un accord d'exclusivité destiné à fixer les conditions afférentes :

- A la programmation de l'opération immobilière ;
- A la coordination de cette programmation avec les modalités techniques et juridiques de réalisation de la gare de Val de Fontenay, dont l'opération immobilière serait édifiée en surplomb ;
- A la fixation par avance des modalités d'achat par la SGP du lot de volume destiné à abriter l'opération immobilière, notamment celles concernant la détermination du prix moyennant lequel la vente sera réalisée.
- Et à la fixation des conditions de remboursement à la SGP des sommes qu'elle aura exposées pour les prescriptions techniques susvisées (dites « mesures conservatoires » dans le présent Protocole), dans le cas où elle n'achèterait pas ce lot de volume.

Article 2

La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint-Denis, le **15 JUIN 2021**


Jean-François MONTEILS